



Communiqué de presse **CFST**

Date: 22.10.2009

Embargo: 22.10.2009

Journée suisse de la sécurité au travail

Réduire de moitié les accidents grâce à une bonne gestion des risques

Lucerne, le 22.10.2009 – Lorsqu'elle est irréprochable, la gestion des risques des entreprises permet de réduire de moitié les accidents, ce qui aurait permis d'éviter plus de 130 000 accidents en 2008. Comment toutefois parvenir à ce résultat? La question a réuni plus de 270 cadres et préposés à la sécurité à la XII^e Journée suisse de la sécurité au travail (JSST), que la CFST organise tous les deux ans à Lucerne.

En quoi se distingue une gestion des risques moderne? Quelle est l'importance de la sécurité dans les entreprises? Les efforts des employeurs en faveur de la sécurité sont-ils suffisants? Toutes ces questions et bien d'autres ont occupé le devant de la scène lors de la Journée organisée au Centre de la culture et des congrès (KKL) à Lucerne. Des intervenants de renom ont montré aux participants différentes variantes. Objectif commun: réduire le plus possible le nombre de décès accidentels.

Déplacer des montagnes

Les participants ont obtenu de nombreuses pistes de réflexion pour optimiser la gestion des risques et en particulier le système de protection de la santé et de sécurité au travail des entreprises. Aux yeux de Marc Schaedeli, Head of Risk Management du groupe Nestlé, anticipation, prévention, planification en cas d'urgence et financement du risque constituent les quatre piliers de la gestion des risques. Pour Nestlé, un point est clair: on ne transige pas avec la sécurité au travail. A cette fin, il est absolument nécessaire de disposer d'objectifs univoques et d'un pilotage régulier de la situation. Le soutien total de la direction est également très important. Marc Schaedeli est convaincu qu'on peut alors «déplacer des

montagnes». Roman Boutellier, Vice-président du personnel et des ressources de l'EPF de Zurich, souligne quant à lui le caractère déterminant de la responsabilisation propre. A son sens, l'empowerment des collaborateurs constitue un point central dans une gestion des risques globale.

Equilibre fragile

Toutes les mesures des entreprises se fondent sur la mise en balance des chances et des risques. C'est précisément dans les périodes de crise financière que cette évaluation est capitale, car les facteurs de décision changent en permanence. Pour permettre une visualisation du concept, les organisateurs ont suspendu dans le foyer du KKL un mobile de gestion divisé en trois types de risques: finance, marché et processus. Il a été impressionnant de voir l'effet que pouvait avoir sur l'ensemble du système une modification infime. C'est justement pour cette raison qu'il s'agit d'un enjeu central pour la direction de l'entreprise.

Informations détaillées sur la Journée sous www.cfst.ch.

Images disponibles à partir de 16h30 sous www.photopress.ch/image/Suva.

Informations aux médias:

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST,
Serge Pürro, secrétaire principal CFST, tél. 041 419 51 59, serge.puerro@ekas.ch

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de 11 membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: www.cfst.ch.

Vision «250 vies»

Les travaux en hauteur et sur les axes à grande circulation ainsi que dans la construction et les exploitations forestières comportent des risques élevés. En Suisse, on déplore une centaine d'accidents professionnels mortels tous les ans. La Suva et les autres organes d'exécution de la sécurité au travail se sont donc fixé pour objectif de réduire ce nombre de moitié d'ici à 2015 et d'épargner ainsi 250 vies humaines. C'est grâce à une stratégie duelle, d'une part pression d'exécution et mesures systémiques, d'autre part interventions sur les comportements à risques et sensibilisation sur la base de l'examen des causes des accidents, que la Suva entend atteindre cet objectif ambitieux avec 20 initiatives.